

# Commission de la consolidation de la paix

Créée à New York, le 20 décembre 2005, simultanément par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, la Commission de consolidation de la paix vise à donner des avis consultatifs à ces deux instances, mais aussi au Secrétaire général et aux pays sur le point de sombrer dans un conflit.

La Commission est la concrétisation de l'engagement pris par les dirigeants de la planète lors du Sommet mondial de 2005 de « rassembler toutes les parties intéressées aux fins de la mobilisation de ressources, et de formuler des conseils sur des propositions concernant des stratégies intégrées de consolidation de la paix et de relèvement après les conflits ». La Commission doit aussi prolonger la période d'attention de la communauté internationale en faveur de l'entreprise de rétablissement au lendemain d'un conflit. Lors de sa première année de travail, la Commission a porté son attention sur deux pays, le Burundi et la Sierra Leone, renforçant les efforts des gouvernements nationaux et des parties prenantes locales en vue de consolider la paix. Elle a notamment défini un « Cadre stratégique pour la consolidation de la paix au Burundi », dans lequel l'importance de l'appropriation nationale et la responsabilité première du Gouvernement et du peuple burundais sont dûment reconnus.

**“Le nombre des conflits a certes baissé, grâce notamment à la contribution des Nations Unies, mais le monde a vu un nombre inacceptable d'accords de paix se désintégrer dans les cinq ans qui ont suivi la guerre civile.”**

**“Comme on vient de le voir au Timor-Leste, un retrait trop rapide peut aboutir à un revers et rendre nécessaire un redéploiement coûteux, en particulier pour la population civile.”**

**“La consolidation de la paix exige l'augmentation des ressources, l'amélioration de la coordination des stratégies, mais d'abord et avant tout, leur appropriation par les premiers concernés, gouvernement et population nationaux. Elle exige aussi la mise en place d'institutions publiques efficaces, dans un cadre constitutionnel et d'Etat de droit.”**

Kofi Annan, extrait du discours prononcé à l'ouverture de la première réunion de la Commission en juin 2006.

Afin d'analyser les incidences de la création de la Commission de consolidation de la paix, pour les organisations internationales et non gouvernementales basées à Genève, le GCSP, en étroite collaboration avec le DCAF, l'Institut universitaire de hautes études internationales et le Bureau Quaker auprès des Nations Unies, ont lancé en 2006 un projet sur la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies et la Genève internationale. Le principal objectif de ce projet est de voir comment la Commission peut s'assurer que les protagonistes basés à Genève et engagés dans la reconstruction après les conflits enrichissent les travaux de la Commission.

## Une première étude a servi à recenser les acteurs basés à Genève afin de mettre en évidence les domaines dans lesquels Genève peut appuyer l'action de la Commission ▼

	Sécurité et ordre public (gouvernance du secteur de la sécurité, institutions chargées de veiller au respect de la loi, initiatives de défense, programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (ou DDR), lutte antimines)	Justice et réconciliation (justice transitionnelle et reconstruction des communautés, réforme judiciaire, corrections, droits de l'Homme)	Gouvernance et participation (bons offices, opérations de paix, administration publique et gouvernement, renforcement de la gouvernance, stratégie économique et coordination de l'aide internationale, transparence financière, élections, partis politiques, société civile, médias)	Bien-être social et économique (protection des groupes vulnérables, besoins fondamentaux, condition de la femme, infrastructures matérielles, création d'emplois, bases économiques pour la croissance et le développement)	Autres
Appel de Genève	✓			✓	
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF)	✓				
Centre pour le dialogue humanitaire	✓	✓		✓	✓
Commission internationale de juristes		✓			
Conseil international pour l'étude des droits de l'homme	✓	✓	✓	✓	✓
Dominicans for Justice and Peace		✓			
Forum de Genève	✓				
Franciscans International		✓	✓		
Centre de Politique de Sécurité - GCSP	✓		✓		
ICBL - Landmine Monitor	✓			✓	
Initiatives of Change			✓		
Nonviolent Peaceforce	✓				
Office des Nations Unies à Genève					✓
Oxfam	✓	✓	✓	✓	✓
PNUD	✓	✓	✓	✓	✓
Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale (PSIS)	✓				✓
Saferworld	✓		✓		
Swisspeace		✓	✓	✓	✓
UPEACE	✓				✓
World Vision		✓			